

Zeitschrift:	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	24 (1967)
Heft:	6
Rubrik:	Résumé de l'exposé présenté à Berne le 1er avril 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résumé de l'exposé présenté à Berne le 1er avril 1967

par Monsieur Raymond Gafner, président du COS à l'occasion de la 54e assemblée des délégués du COS

Lors de l'assemblée des délégués du Comité Olympique Suisse, le 1er avril, le président du COS, Monsieur Raymond Gafner, a tenu un remarquable exposé situant les problèmes du sport suisse dans la perspective des Jeux Olympiques. La presse suisse alémanique a largement rendu compte, parfois même in extenso, de ce discours. Malheureusement, et comme à l'accoutumée, en ce qui concerne l'évolution fondamentale du sport d'élite suisse depuis la création du CNSE, la presse romande n'a publié que quelques rares extraits. C'est pour combler cette lacune que nous avons demandé son texte à Monsieur Gafner, à l'intention des lecteurs de Jeunesse et Sport, ce dont nous le remercions.

I. Introduction

L'an dernier dans des circonstances semblables, j'ai traité le thème général de l'évolution du sport d'élite en Suisse et de sa place dans notre vie nationale. Il me paraît utile de rappeler ici deux extraits de cet exposé:

« En définitive, le sport suisse ne connaîtra pas un autre sort que celui du pays auquel il est lié. Il se développera ou déclinera avec lui. Devant cette identité de destin, notre intérêt, mais aussi notre devoir, notre justification et notre honneur sont de chercher, par le canal du sport, à influencer dans un sens positif l'évolution de notre pays... »

« Nous sommes devant une tâche magnifique et passionnante, que je pourrais résumer en une phrase: faire de l'olympisme un **levier** pour la jeunesse de notre pays, lui donner à travers l'idéal olympique, le sens de l'effort individuel, le goût de la lutte loyale, qui l'amène à se dépasser. »

A l'époque, ces déclarations n'ont soulevé aucune objection, sans doute parce qu'il s'agissait de déclarations de principe qui semblaient ne concerner personne directement.

Or, dans un pays comme le nôtre, essentiellement pragmatique, on accepte volontiers les affirmations de principe. Ce qu'on leur demande, c'est de ne pas se traduire trop souvent en actes, lorsque ceux-ci se révèleraient gênants pour notre propre activité.

Et pourtant, voilà que cela se produit précisément cette année.

A la surprise de certains sans doute, nous ne nous sommes pas contentés d'énoncer des principes mais nous avons cherché à les mettre en œuvre et à leur trouver un point d'application dans la pratique. Un tel comportement heurte inévitablement certaines positions, certaines habitudes et certains intérêts. D'où les réactions qui auront vraisemblablement leur écho dans cette assemblée.

Le bureau du COS quant à lui s'est exprimé sans ambiguïtés sur la ligne de conduite qu'il entend suivre en vue des Jeux Olympiques de Grenoble et de Mexico, et je voudrais donc brièvement, dans cet exposé introductif, illustrer et préciser les thèses que nous avons adoptées.



M. Raymond Gafner,
président du Comité
Olympique Suisse

II. L'olympisme comme levier

La mission essentielle de l'olympisme, je viens de le rappeler, est d'être un levier pour la jeunesse sportive de notre pays. C'est là un des principes que nous voulons mettre en œuvre.

La définition d'un levier est d'être fait pour soulever. Pour soulever la jeunesse sportive, il convient de lui offrir un exemple exaltant. La jeunesse est ainsi faite qu'elle ne se contente pas de demi-mesures. Elle exige le succès pour y croire. Un seul exploit dans un sport donné peut avoir une influence considérable sur le développement et le recrutement de ce sport. L'exemple de nos rameurs Burgin et Studach, parmi d'autres, est là pour le démontrer.

Dans les conditions impitoyables qui sont aujourd'hui celles de la concurrence olympique, ce rôle de levier ne peut être confié qu'à un nombre restreint d'athlètes. Pour leur permettre de jouer ce rôle, nous sommes dans l'obligation absolue de concentrer les moyens limités dont nous disposons pour la préparation et la participation olympique sur ce que j'appellerai **l'élite de l'élite**, qui représente notre seule chance de tirer véritablement le sport suisse vers l'avant.

Telle est la raison profonde des exigences que nous avons posées pour admettre un sport dans la préparation olympique, ce qui lui donne le droit de recevoir une aide financière réservée uniquement à cet effet.

III. L'essentiel est-il toujours de participer ?

Nos exigences se heurtent à l'objection classique qui se fonde sur la parole du baron de Coubertin selon laquelle l'important, lors des Jeux Olympiques, n'est pas de gagner mais d'y participer.

Si l'on prend cette parole au pied de la lettre, le rôle du COS devrait être de mettre sur pied la plus vaste délégation suisse compatible avec les règlements de participation, afin que la perspective d'une participation éventuelle crée l'émulation parmi les candidats possibles.

Dans cette optique, poser des exigences de participation élevées, c'est aller contre l'esprit olympique, freiner le développement du sport d'élite et décourager

les sports non admis, en les empêchant de bénéficier de l'exemple qui résulte d'une présence aux Jeux Olympiques.

S'il est compréhensible que ces arguments soient utilisés par ceux que nos mesures ont touchés, il suffit de les soumettre à une analyse serrée pour constater qu'ils ont été puisés, pour les besoins de la cause, dans un arsenal démodé.

Agissons-nous vraiment contre l'esprit du baron de Coubertin ?

Pour le soutenir, il faudrait admettre qu'il y a une comparaison possible entre les jeux d'il y a un demi-siècle, qui se déroulaient dans un cadre modeste, presqu'en famille, et qui n'intéressaient qu'un nombre restreint de sportifs, et les jeux tels qu'ils se déroulent aujourd'hui, devenus, grâce à l'intervention de la presse et des moyens audio-visuels, l'affaire de centaines de millions de personnes et, par conséquent, l'un des principaux phénomènes sociaux et l'une des confrontations les plus spectaculaires de notre époque.

Le baron de Coubertin, s'il était un idéaliste, était en même temps un réaliste et un habile réalisateur. Qui peut donc prétendre que son opinion de 1967 correspondrait à celle qu'il a exprimée au moment de la rénovation des Jeux Olympiques ?

Il avait en vue en particulier le bien physique et moral des athlètes prenant part aux Jeux Olympiques. Quel bénéfice peut retirer de tels jeux un athlète noyé dans une compétition qu'il aborde sans aucune chance de classement honorable ? Aujourd'hui, une participation n'a pas de sens si elle aboutit à des conclusions négatives et débouche sur l'amertume ou l'envie et non sur l'émulation. Dans un tel cas, peut-on vraiment considérer encore l'olympisme comme un levier ? En tout cas pas pour l'athlète qui risque ainsi de se faire ridiculiser publiquement, et pas davantage pour la jeunesse, qui aurait plutôt tendance à se détourner d'un sport dont les faiblesses sont ainsi mises en pleine lumière.

Que reste-t-il alors en définitive, sinon l'avantage du tourisme olympique, dont certains peuvent éprouver la nostalgie, mais dont nous ne voulons pas.

Certes, nous savons qu'à l'avenir les médailles olympiques seront très rarement à notre portée. Nous sommes d'autre part conscients du fait qu'une participation squelettique de notre part nuirait au développement et à l'influence de l'olympisme en Suisse, et stériliserait son action.

Tout, dans les décisions que nous avons à prendre, est par conséquent en définitive une question de mesure. Nous avons le sentiment qu'en fixant nos exigences à la possibilité d'un classement honorable (rang dans la première moitié des concurrents ou accès aux demifinales) nous avons respecté cette mesure. Nos exigences sont à la fois assez élevées pour véritablement servir de levier auprès des candidats, en les amenant à se dépasser, et assez larges pour conserver un caractère représentatif à la délégation suisse.

De toute manière, nous devons à l'opinion publique suisse cette possibilité de classement honorable. Elle l'attend de nous et ne nous prendra au sérieux que si elle constate que nous travaillons dans cette direction. Nous avons donc à être conscients de la responsabilité que nous portons.

IV. La promotion olympique

La question la plus importante qui se pose dès lors dans la pratique est de savoir comment permettre au sport d'élite suisse de se hausser au niveau olympique,

immédiatement pour certains sports, ou peu à peu pour d'autres.

Comment faire notamment pour que les sports qui ne parviendront pas cette fois à atteindre ce niveau olympique aient une chance raisonnable de l'atteindre à une prochaine occasion ?

Nous sommes là véritablement au cœur du problème que nous examinons aujourd'hui.

Pour y donner une réponse valable, il faut avoir présente à l'esprit la transformation fondamentale de structure qu'est en train de subir le sport suisse d'élite depuis quelques mois.

Désormais — et c'est là la grande nouveauté — le sport suisse d'élite est dirigé comme un tout; il constitue une pyramide dont la participation olympique est le sommet.

La base de cette pyramide se situe, comme jusqu'ici, au niveau de l'activité internationale courante des fédérations, soutenue par les fonds du Sport-Toto destinés à cet effet.

Dorénavant, entre cette base et ce sommet, la pyramide a un centre, grâce à l'action du Comité national pour le sport d'élite (CNSE) financée par les nouveaux moyens dont dispose le compte I E de la Commission du Sport-Toto de l'ANEP.

Ainsi, l'action du CNSE donne une dimension supplémentaire à nos efforts. Son but est de créer dans le plus grand nombre possible de sports les conditions favorables à leur maintien ou à leur accès au niveau olympique. La distribution des cartes pour sportifs d'élite, la création de centres d'entraînement en plaine ou en altitude, l'engagement d'entraîneurs, la formation de chefs de délégation, la publication d'une documentation ne sont que quelques exemples de l'énorme effort entrepris pour améliorer — lentement mais sûrement — le niveau du sport d'élite en Suisse.

L'action du CNSE est en quelque sorte le tremplin offert aux athlètes d'élite pour arriver un jour à la consécration suprême de leur carrière qui est la participation aux Jeux Olympiques. Le CNSE, dans lequel le COS est d'ailleurs largement représenté, assume donc, avec des moyens accrus en hommes et en argent, la tâche de promotion du sport d'élite en Suisse.

La préparation olympique ne doit plus être considérée pour elle seule. Elle est dès maintenant l'ultime maillon d'une longue chaîne d'efforts, que nous entreprenons tous ensemble, qui commencent seulement à déployer leurs effets ici et là, mais qui doivent tôt ou tard porter leurs fruits.

Il nous faut voir clairement que tous les moyens que l'ANEP, le COS et le CNSE mettent à la disposition des fédérations sportives proviennent de la même source que sont les fonds du Sport-Toto.

Qu'importe en définitive à nos fédérations la répartition interne entre les différents fonds dont dispose la Commission du Sport-Toto de l'ANEP, car la seule chose qui compte est que l'ensemble des moyens soit en augmentation, et que l'aide globale soit plus ample, plus judicieusement répartie et plus efficace, ce qui commence indubitablement à être le cas.

V. Préparation et sélection

Les précisions suivantes doivent encore être apportées à propos de la préparation et de la sélection en vue des Jeux Olympiques de 1968.

Premièrement, toutes les fédérations intéressées ont été renseignées par nous sur les décisions prises à leur

égard. Mais nous avons précisé — et je le rappelle aujourd’hui expressément — que nous sommes prêts à réviser en tout temps notre jugement au sujet d’un sport, si des éléments nouveaux nous sont fournis à temps. Nous admettrons donc s’il le faut de nouveaux sports ou de nouveaux athlètes dans la préparation olympique, si la démonstration nous est apportée, à n’importe quel moment, qu’ils satisfont, serait-ce par analogie, aux critères que nous avons fixés.

Deuxièmement, il convient de distinguer — ce qui n’a pas toujours été fait ces dernières semaines — entre les décisions touchant à la préparation et celles qui concernent la sélection.

Il n’est évidemment pas question de bouleverser nos critères en passant du stade de la préparation à celui de la sélection, qui se font logiquement suite.

Toutefois, avant de prendre une décision finale quant à la sélection, nous nous réservons le droit d’apprécier, jusqu’à la clôture des inscriptions, les performances obtenues par les athlètes suisses, en considérant séparément, si cela paraît judicieux, les sports individuels et les sports d’équipe.

Le « Club de la préparation olympique », pas plus que le « Club de la participation olympique » ne sont des clubs fermés. Ce sont des clubs ouverts, mais, pour toutes les raisons que je viens de rappeler, la carte d’entrée y est simplement plus chère que jusqu’ici.

Troisièmement, je voudrais affirmer que la sélection se fera uniquement sur la base des performances sportives. Cela signifie en particulier, et cela pour couper court à toute fausse interprétation, qu’il ne saurait être question pour nous d’autoriser un sport à participer aux Jeux Olympiques pour la seule raison qu’il serait prêt à financer lui-même sa participation, par exemple parce que l’endroit des jeux serait relativement proche de nos frontières.

Ceux que nous inscrirons pour Grenoble et pour Mexico seront soutenus par nous, grâce aux crédits du Sport-Toto. Par contre, aucun athlète, ni aucune équipe n’iront aux Jeux si leur valeur sportive ne nous paraît pas suffisante. Dans ce domaine, comme cela est normal dans un pays tel que le nôtre, il n’y aura aucun privilège d’argent pour la participation aux Jeux Olympiques.

VI. Conclusions

Avant de conclure, je voudrais faire part d’un sentiment qui est presque une inquiétude.

Il me semble qu’à tous les niveaux du sport d’élite dans notre pays — de l’athlète à la fédération en passant par le club — nous avons une peine infinie à modifier nos habitudes de penser et d’agir, à saisir qu’une véritable révolution est en marche dans le sport suisse d’élite.

Lors de la création du CNSE, les plaisanteries usuelles n’ont pas manqué: ce n’était qu’un comité de plus, le moyen pour quelques officiels de se donner de l’importance, et un nouvel épisode de la guerre de papiers, mais rien ne se produirait au niveau des athlètes.

Il est permis de se demander si beaucoup n’auraient en définitive pas préféré qu’il en fût ainsi, car cela leur aurait permis de poursuivre en toute quiétude dans l’ornière creusée, et de continuer à mettre leurs insuccès sur le compte des autres.

En effet, au moment où nos moyens nouveaux sont mis à disposition des fédérations, certaines paraissent hésiter à s’en servir.

Macolin est largement et gratuitement ouvert à tous les porteurs de cartes d’élite: cette magnifique possibilité est-elle suffisamment exploitée ?

Le CNSE organise une séminaire de haute valeur pour les entraîneurs des fédérations: certaines sont absentes, comme à d’autres réunions semblables.

Et voilà que la dernière et la plus importante action sur le plan psychologique entreprise par le CNSE se heurte à la méfiance, à l’indifférence, voire à l’hostilité de certains. Il s’agit de l’action destinée à fournir aux athlètes d’élite de nouvelles possibilités d’entraînement (die Olympia Zeithilfe).

A-t-on pourtant assez proclamé — à juste titre d’ailleurs — que ce qui manque le plus de nos sportifs d’élite, ce sont les possibilités d’entraînement, c'est-à-dire le temps nécessaire pour acquérir une classe suffisante, temps qui ne peut plus être pris entièrement sur les congés, les loisirs et les vacances, mais qui doit nécessairement, nous en sommes parfaitement conscients, être pris partiellement sur le temps de travail. Or, au moment où une action concertée est entreprise au service de chaque athlète pris individuellement, pour rechercher une solution valable dans son cas particulier, cette action a grand peine à démarrer et, pour tout dire, elle piétine.

La faute n’en est pas tellement aux employeurs, avec lesquels une entente est souvent possible. Mais, ce qui peut paraître paradoxal, ce sont les athlètes eux-mêmes qui paraissent souvent mal préparés à l’admettre. Il faut poser comme règle qu’un athlète qui veut avoir l’honneur de porter les couleurs helvétiques aux Jeux Olympiques doit être prêt à utiliser de toute son énergie chaque possibilité d’amélioration qui lui est offerte. S’il fait la petite bouche, s’il pense pouvoir jouer sur tous les tableaux et obtenir une sélection olympique au rabais, il vaut alors mieux lui conseiller de se consacrer à cultiver son jardin.

Mais, je l’ai rappelé l’an dernier, la jeunesse est maléable, influençable, prête à s’enthousiasmer si l’on sait agir sur elle, et c’est là notre responsabilité.

On ne me fera pas croire que, sauf exception, un athlète qui a une perspective raisonnable d’accéder au niveau olympique n’acceptera pas, si on lui en offre la possibilité, d’accord avec son employeur, d’accommoder pour un temps son travail et son entraînement. Tout est dans la manière dont ses dirigeants agiront à son égard.

La réussite de l’action dite « Olympia Zeithilfe », mais qui pourra s’étendre peu à peu à tous les athlètes d’élite, me paraît donc être en ce moment la pierre de touche de notre réussite d’ensemble. Nous ne sommes plus là dans la théorie, mais en plein dans la réalité. Si cette action devait échouer, on pourrait alors se demander si nous ne préférions pas en définitive nous résigner à notre état actuel, qui a au moins l’avantage de nous permettre de nous lamenter au lieu d’agir.

Personnellement, je ne me résigne pas si facilement, et je refuse pour l’instant une telle conclusion.

C’est pourquoi, en terminant, je veux en appeler à tous ceux qui luttent à nos côtés. Nous avons désormais en mains un instrument de travail valable. L’essentiel est donc de nous accoutumer à nous en servir pleinement.

Laissons aux vestiaires nos doutes, nos réticences, notre routine, nos particularismes, notre goût du déni-grement et allons ensemble de l’avant, sans trop d’illusions bien sûr et surtout avec patience, mais aussi avec courage et hardiesse dans la voie nouvelle que nous voulons tracer pour la jeunesse sportive d’élite de notre pays.